

COMBAT OUVRIER

CONFERENCE

PRESENTEE PAR

UNE CAMARADE

DES ANTILLES

A UN MEETING DE

LUTTE OUVRIERE

A PARIS. (Avril 1980)

Camarades,

Tout ce que je vais vous dire ce soir sur la situation aux Antilles et les rapports entre les communautés noire et blanche, pourrait être résumé par l'histoire vraie suivante :

La semaine dernière, en Guadeloupe, dans un bar, un consommateur blanc reproche à un consommateur antillais de venir s'attabler en maillot de bain. "*Vous n'aimez pas que nous venions en maillot, et vous, vous le faites*", dit-il. L'Antillais réplique que lui est chez lui et qu'il fait ce qui lui plaît. L'autre répond : "*Ce n'est pas vrai, ici ce n'est pas chez vous, votre place est en Afrique*". Le ton monte ; une bagarre éclate et le consommateur blanc et les deux femmes qui l'accompagnaient sont blessés. Le soir même, une opération coup-de-poing est déclenchée par la police dans les rues de Pointe-à-Pitre. La population y voit inévitablement une relation avec cet incident.

Toujours la semaine dernière, mais cette fois en Martinique, une foule nombreuse assiste le dimanche matin au départ de la course automobile. Les gendarmes sont là aussi, comme d'habitude. Soudain, un attroupement se produit. Les gendarmes -blancs tentent d'embarquer un jeune - noir - qui, disent-ils, les aurait injuriés. La foule - noire - proteste. Des gens s'interposent entre le jeune et les gendarmes, empêchent qu'il soit saisi et le jeune parvient à s'échapper. Un des gendarmes entouré par la foule tire alors son pistolet, l'arme et en menace les centaines de personnes présentes en criant : "*Attention, je tire*". Mais au lieu de reculer comme elle l'aurait peut-être fait il y a encore quelques mois, la foule a un mouvement de colère et c'est le gendarme qui doit reculer.

Ces incidents révèlent le climat de tension qui existe actuellement en Martinique et en Guadeloupe, où la population a de plus en plus le sentiment d'être opprimée racialement.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre les déclarations récentes d'hommes politiques antillais, ou liés aux Antillais, et certaines actions de groupes nationalistes.

En Martinique, le poète Aimé Césaire, maire de Fort-de-France et leader autonomiste, s'est déclaré pour la première fois en faveur de l'indépendance de son pays. Régis, un des dirigeants du Parti Progressiste Martiniquais, parti d'Aimé Césaire, a démissionné avec éclat de son poste de conseiller général, pour protester contre le fait que la population antillaise est chassée de son pays, alors même que les autorités favorisent la venue de Français.

Au même moment, en Guadeloupe, le nommé Viviès, conseiller général d'extrême droite, a été victime d'un attentat, le premier du genre depuis longtemps, revendiqué par un Groupe de Libération Armée.

Le même groupe s'est manifesté depuis. Il a lancé un ultimatum exigeant le départ des Blancs avant le 31 décembre prochain, sous peine de représailles.

Voilà les faits.

Manifestement, quelque chose bouge aux Antilles.

C'est ainsi que le samedi 8 mars au matin, la Martinique entière se réveillait placardée d'immenses affiches sur lesquelles on pouvait lire, en gros caractères : "*Viols, agressions, assassinats, armée française, dehors !*". Ces affiches, signées de "La Parole au Peuple", recouvraient par centaines les murs de Fort-de-France et des communes et suscitaient de nombreux commentaires dans la population.

Le lendemain matin, par un de ces miracles dont le gouvernement colonial a le secret, il n'en restait plus une seule dans toute l'île.

Un miracle bien simple à expliquer : toute la nuit, des camions militaires avaient

silloné la Martinique, s'arrêtant dans les bourgs aux points stratégiques, et débarquant, sous l'oeil goguenard des Martiniquais, des soldats armés de grattoirs et de seaux. L'armée française a ainsi pu rajouter à sa longue liste d'exploits dans les colonies, celui d'avoir réussi à nettoyer en un temps record tous les murs et les poteaux des agglomérations martiniquaises.

Mais pour avoir réagi si vite, il faut que les autorités coloniales aient ressenti une gêne extrême à se trouver ainsi ouvertement défiées et contestées. Et cela d'autant plus que, quatre jours auparavant, Paul DIJOURD, secrétaire d'Etat aux départements d'outre-mer, avait voulu affirmer hautement l'autorité de la France sur la Martinique. Ses déclarations, dans le plus pur style colonial, ont indigné toute la population.

Là, il ne s'agissait plus du ton mielleux habituellement employé par notre sous-ministre des colonies. Plus de propos lénifiants sur le progrès, la démocratie et la vitrine avancée de la France dans les Caraïbes. Plus de promesses sur l'éternel prochain démarrage économique de nos départements d'outre-mer. Le ton était sec et cassant.

"L'ordre sera maintenu en Martinique", déclarait-il. "Dans les jours qui viennent nous serons amenés à faire comprendre à tous les Martiniquais que dans un département français la loi doit être appliquée et qu'elle doit être appliquée par tous. Avec rigueur" soulignait-il fermement. Et il ajoutait, mettant les points sur les i pour ceux qui auraient pu douter de la volonté coloniale de la France : "La Martinique est un département français et restera définitivement un département français. Que cela plaise ou ne plaise pas".

Apprécions au passage le terme "définitivement" employé par Paul DIJOURD, à l'égal de tous ces représentants de la Quatrième et de la Cinquième République qui l'ont abondamment utilisé pour parler des colonies françaises d'Afrique, d'Indochine ou d'Algérie, "définitivement" conservées par la France comme chacun sait.

Et Dijourd poursuivait sans vergogne :

"Et si ce gouvernement a fait preuve et fera preuve d'esprit de dialogue, de volonté de réforme et d'un désir de compréhension et de tolérance de tous, il est des limites qu'il ne faut pas franchir. Et chacun s'en apercevra".

Chacun s'en est aperçu, en effet.

Mais surtout, la population martiniquaise allait avoir une démonstration immédiate de l'esprit de dialogue, de la volonté de réforme et du désir de compréhension et de tolérance du gouvernement français ainsi annoncés par son représentant d'outre-mer. En effet, dans le même temps où celui-ci faisait ces déclarations, des gardes mobiles supplémentaires ont été acheminés à la Martinique, pour renforcer le dispositif répressif de l'île. Des légionnaires débarquaient et paradaient ostensiblement. Des Boeings de militaires, cinq pumas des forces d'intervention parachutiste, venaient participer à une opération de grandes manoeuvres dans le sud de l'île, manoeuvres qui devaient durer plusieurs jours. Ce débarquement de troupes bénéficiait cette fois d'une grande publicité à la télévision, et ceci à seule fin d'intimider la population. La nuit, des jeeps bourrées de gendarmes circulaient dans les bourgs, et les contrôles de police dans les rues le soir se faisaient soudain plus pressants et plus agressifs.

La population martiniquaise a ressenti les propos de DIJOURD comme une insulte, et ce soudain déploiement de forces armées comme une agression.

DIJOURD a fait l'unanimité contre lui. D'autant plus qu'il s'est permis de déclarer textuellement à la radio et à la télévision, le lendemain de son arrivée en Guyane, qu'il fallait traiter l'administration locale, trop lente à son goût, "à coups de pied dans les fesses". Le "coup de pied dans les fesses" définit aux Antilles les rapports qui existaient entre maîtres et esclaves.

Aussi les termes employés par le secrétaire d'Etat ont-ils particulièrement choqué. DIJOUD s'est lui-même trouvé une pareille directe avec les esclavagistes. Il ne pouvait trouver pire formule et c'est à tel point qu'on ne sait pas trop si ses sentiments profonds ont parlé malgré lui ou si, tout simplement, il n'est pas trop bête pour parler ailleurs que dans l'hexagone.

A tel point que même ses amis de l'U.D.F. locale se sont sentis contraints d'émettre quelques réserves sur les propos tenus par le secrétaire d'Etat. Sinon sur le fond, du moins sur la forme.

Le Comité Départemental de l'U.D.F. en effet s'empressait de publier un communiqué dans lequel, sous le titre significatif : "Ne nous énervons pas", il avouait : "Il serait vain de nier l'émotion ressentie dans la population par les récents propos du secrétaire d'Etat, M. Paul DIJOUD. On peut en effet reprocher à M. DIJOUD d'avoir recouru au ton du défi et usé d'une forme ressentie comme une provocation"... "Que certaines expressions suscitent notre réprobation, il faut avoir le courage de le dire".

Mais si la forme a choqué, le fond était entièrement approuvé par l'U.D.F. locale, qui poursuivait :

"Mais qu'en sa qualité de membre du gouvernement il ait manifesté clairement sa volonté de ne pas laisser s'instaurer la violence et l'anarchie, personne ne songe à lui en faire grief".

Et l'U.D.F. reprenait l'argument inusable, dont DIJOUD s'est largement servi à cette occasion, de l'intervention étrangère dans les affaires de la Martinique, en l'occurrence de sombres manigances de Cuba dans les Antilles françaises.

Quant au R.P.R. local, représenté par un certain RENARD, surnommé "le shérif du Marigot" (du nom de la ville dont il est maire) pour sa propension à utiliser le revolver en guise d'arguments politiques, il ne s'embarrassait pas de nuances pour affirmer son soutien à la politique de DIJOUD. Il déclarait tout crûment :

"Il n'est un secret pour personne que le R.P.R. réclame depuis longtemps un renforcement des forces de police et des moyens d'intervention dans ce département. Une démocratie solide est une démocratie qui a les moyens de se défendre... Il existe en Martinique des gens qui tentent de déstabiliser, de bloquer la vie économique et sociale de ce département. Je parle de ces agitateurs politiques plus ou moins à la solde de l'étranger. Ce n'est pas normal, ce n'est plus acceptable. Les forces de l'ordre qui sont arrivées dans le département ont pour mission de renforcer le dispositif existant et qui était léger".

Ainsi, toute la Droite martiniquaise se donne la main pour justifier la mise sous surveillance encore plus étroite de la population. La répression qui se prépare a d'avance sa bénédiction.

Car il ne peut y avoir d'autre signification à cet étalement de forces, à ces propos menaçants. C'est bien d'un rappel à l'ordre colonial qu'il s'agit. Le gouvernement français, par la bouche de DIJOUD, a voulu donner un avertissement à la population martiniquaise, tout comme d'ailleurs à la population guadeloupéenne. Il les met en garde : défense de bouger sous peine de mort.

C'est qu'effectivement de nombreux indices montrent qu'un changement est en train de s'effectuer dans les Antilles dites françaises. Un mécontentement de plus en plus profond se fait jour au sein de la population, une fermentation sociale qui se traduit par des grèves, des incidents raciaux de plus en plus nombreux, des rancœurs accumulées qui trouvent de plus en plus souvent à s'exprimer. DIJOUD a bien des raisons de s'inquiéter.

Il existe aujourd'hui en Martinique et en Guadeloupe une situation faite de violence latente, à laquelle les provocations répétées des tenants du colonialisme ne

sont pas étrangères. Provocation généralisée, qu'est celle du chômage et des bas salaires. Provocation aussi, qu'est l'arrivée de plus en plus importante de Français qui trouvent sans peine un emploi aux Antilles tandis que Martiniquais et Guadeloupeens doivent s'exiler en France. Provocation enfin, qu'est le comportement raciste de certains Français vis-à-vis de la population qui a le sentiment que l'on vient l'agresser chez elle.

Tout cela concourt à créer un climat particulièrement tendu, un temps d'avant l'orage.

Car malgré les promesses répétées des ministres et autres personnages officiels en tournée aux Antilles, la situation économique et sociale ne s'est pas améliorée. Elle a même plutôt empiré. Des usines à sucre ont fermé, des milliers d'ouvriers de la banane se sont retrouvés au chômage après le passage du cyclone, seule une petite minorité d'entre eux touchant durant trois mois une misérable aumône gouvernementale de 700 F tandis que les gros propriétaires recevaient de larges subventions pour leurs champs détruits. Les autres n'ont rien eu. Et les allocations-chômage n'existant pas, une misère encore plus grande s'est installée dans les campagnes.

Tandis que les prix montaient en flèche, du fait du monopole qu'exercent quelques gros commerçants et importateurs sur l'ensemble des marchandises qui sont importées de France, les salaires restaient toujours aussi bas. Rappelons que le SMIC est actuellement aux Antilles-Guyane de 10,91 F tandis qu'il est de 13,37 F en France. Mais le cas n'est pas rare où les travailleurs doivent se contenter d'une enveloppe plus maigre encore et s'estimer heureux de recevoir quelque chose à la fin du mois, même s'ils ne sont pas déclarés à la Sécurité Sociale. Le chômage en effet atteint des proportions dramatiques, à tel point que les autorités officielles n'osent même pas publier de statistiques. Des milliers de jeunes viennent chercher un emploi, un emploi aléatoire en France.

D'ailleurs, ce système d'émigration mis en place depuis une vingtaine d'années fonctionne si bien que l'Etat a diminué depuis deux ans les crédits consacrés au BUMIDOM, le Bureau des Migrations d'Outre-Mer, sachant que la nécessité pousserait de toutes façons les Antillais au départ, et ne se donnant même plus la peine d'assurer matériellement leur voyage.

Il n'est plus aujourd'hui une seule famille antillaise n'ayant un ou plusieurs de ses membres en France.

Et tandis que les Antilles se vident de leurs forces vives, un mouvement inverse s'effectue : des Français pourvus d'emplois vont s'y installer de plus en plus nombreux et font venir parents et amis. Cette situation finit par choquer même les Antillais les plus attachés au système départemental.

Et cela est d'autant plus choquant que les autorités coloniales ne se gênent pas pour affirmer bien haut que cette situation n'est pas près de prendre fin, mais aura au contraire tendance à s'accroître. DIJOUX lui-même a annoncé aux jeunes Antillais qu'ils devraient se faire une raison une fois pour toutes : *ils devraient obligatoirement passer une partie de leur vie en France, il n'y avait pas d'autre avenir pour eux*. Le Recteur de l'Académie Antilles-Guyane, un Français bien entendu, a déclaré lui aussi sur les ondes qu'il ferait venir de plus en plus d'enseignants métropolitains aux Antilles. Et ne pouvant dissimuler son mépris pour les enseignants antillais, il précisait que c'était dans le but d'assurer une "meilleure qualité de l'enseignement".

Aussi assiste-t-on depuis quelques années à un afflux d'enseignants français aux Antilles, tandis que de jeunes diplômés antillais attendent en vain que l'administration leur accorde un poste dans leur pays.

Et parmi ces enseignants français, certains arrivent avec une mentalité coloniale qui est à l'origine de nombreux conflits. Un incident très caractéristique s'est

produit ce mois-ci, dans un C.E.S. de Fort-de-France, qui compte un nombre particulièrement élevé de professeurs métropolitains (26 sur 61). L'un d'eux - un blanc - a donné un coup de pied à un élève - noir - turbulent. Ce qui aurait pu n'être ailleurs qu'un banal incident entre un professeur et un élève ne pouvait ici qu'avoir des incidences raciales. Et, dans le contexte actuel, cela prit bien d'autres proportions.

Tous les élèves noirs ont immédiatement considéré l'attitude de l'enseignant comme une attitude raciste et ils sont allés se plaindre au proviseur. Celui-ci, un Martiniquais, après avoir tenté de minimiser les choses, sachant parfaitement ce que de tels faits pouvaient entraîner, fut obligé cependant d'en référer au Recteur.

Le Recteur, échaudé par une série d'incidents de ce genre ayant entraîné dans les derniers mois des grèves et de véritables soulèvements d'élèves, suspendait le professeur de ses fonctions. Aussitôt les professeurs français font circuler une motion réclamant la réintégration de leur collègue. Certains Antillais la signent. Mais la plupart refusent. Les enseignants français, soutenus par leur syndicat, décident une grève de protestation. Le jour dit, tous les professeurs français, à l'exception de trois, la suivent. Aucun des 35 enseignants martiniquais n'y participe. Quant à l'enseignant raciste - volontaire ou inconscient - il est muté pour le reste de l'année en Guyane et sera nommé en France à la prochaine rentrée scolaire.

Il y a encore quelques mois, l'administration rectorale n'aurait même pas porté attention à un tel fait. L'enseignant raciste n'aurait même pas été réprimandé. Mais c'est que les choses ont changé dans les établissements scolaires depuis l'année dernière. Depuis les grèves des lycées de Baimbridge en Guadeloupe, et de Trinité en Martinique.

En Guadeloupe, le lycée entier s'était soulevé lorsqu'une élève blanche était venue en classe portant l'inscription : "*Je suis raciste*" sur des chaussures de tennis. Un vent de colère avait alors soufflé non seulement parmi les jeunes Guadeloupéens, mais parmi la population entière. Les événements de Baimbridge ont marqué une date importante en Guadeloupe.

Quelque temps après, en Martinique, dans un lycée où 80% des enseignants étaient des métropolitains, les élèves se mettaient en grève contre le comportement méprisant et raciste de deux professeurs en exigeant leur départ. Là aussi, les professeurs français firent bloc contre les Antillais. Le recteur tenta de protéger les racistes. Mais le mouvement commençant là aussi à faire tache d'huile dans la population, il préféra céder.

Ce n'est certes pas de gaïeté de coeur que les autorités coloniales durent finalement s'incliner devant les revendications des élèves. Car tous les moyens leur furent bons pour tenter de les intimider : inculpations, renvois, investissement des lycées par les forces de l'ordre. Seule la menace d'une révolte généralisée les contraignit à faire machine arrière.

Autre affaire, l'affaire des jeunes de Schoelcher, en Martinique. En avril dernier, le quotidien local France-Antilles, fidèle soutien du gouvernement français, appartenant à Hersant, annonçait triomphalement en première page un beau coup de filet réalisé par les gendarmes. Six jeunes gens, pour la plupart chômeurs, avaient été arrêtés sous l'inculpation d'avoir battu des blancs sur les plages. En réalité, l'un d'eux avait été sauvagement frappé par des militaires français et il avait appelé quelques copains à la rescousse pour se venger. Mais les autorités coloniales, préfet, procureur, magistrats en tête, entendaient faire un exemple. Car il fallait montrer qu'on ne peut dans les colonies toucher à un blanc. Celui qui enfreint cette loi devait être lourdement châtié.

Et de lourdes peines de prison attendaient ces jeunes sans d'ailleurs que, pour autant, la justice se préoccupe de fournir des preuves. Elle tenait ses coupables et n'était pas prête à les lâcher.

Mais c'était sans compter avec les jeunes des quartiers de Fort-de-France. Un vaste mouvement de solidarité avec les emprisonnés s'organisa. Pendant des semaines, des manifestations regroupant des centaines de jeunes réclamaient la libération des détenus. La colère fut à son comble lorsque l'on apprit le prétendu suicide d'un des jeunes emprisonnés. Un garçon de 20 ans qui n'avait jamais manifesté la moindre intention de mettre fin à ses jours, s'était paraît-il pendu dans sa cellule, annonçant l'administration pénitentiaire. L'affaire était d'autant plus louche que le clou auquel il se serait pendu était situé à 1,35 mètre du sol, tandis que lui-même mesurait 1 m 80. S'il présentait bien des marques de strangulation sur le cou, il présentait également tous les symptômes de l'asphyxie. Et l'on apprenait que des gaz lacrymogènes avaient été lâchés dans la prison contre des détenus récalcitrants. L'autopsie ne fut pas faite. La corde ayant, paraît-il, servi à la pendaison ne fut pas montrée au public. Le corps fut rapidement enterré. Le "suicide" était plus que suspect.

F.R.3 n'avait pas dit un mot sur l'affaire, depuis des mois que les jeunes avaient été enfermés. La population investit F.R.3 pour exiger qu'une information passe à la télévision. Le directeur de F.R.3, un Français, préféra couper les émissions. La Martinique entière fut privée de télévision pendant deux heures. C'est d'ailleurs pour cette action que des militants de COMBAT OUVRIER, du Parti Communiste Martiniquais et du Groupe Révolution Socialiste sont aujourd'hui inculpés.

Cette coupure intempestive fut sans doute plus efficace qu'un communiqué car le lendemain plus personne en Martinique n'ignorait ce qui s'était passé.

A ce moment, le pouvoir dut reculer. Les jeunes étaient libérés. Ils furent par la suite jugés et condamnés à des peines couvrant leur détention préventive. C'était un verdict très doux comparé à ce qu'ils risquaient au départ.

Mais le pouvoir colonial allait faire encore un mort. En effet, les jeunes avaient été libérés la veille du 14 juillet, de façon à ce que des manifestations de protestation ne viennent pas troubler le défilé militaire. Cela, c'était le calcul fait par la préfecture.

Mais les jeunes décidèrent de manifester quand même, pour accuser les autorités coloniales de la mort de leur camarade. Une manifestation pacifique avec tambours et pancartes.

La police chargea si violemment les manifestants ainsi que la foule qui assistait au défilé, qu'elle tua une marchande ambulante qui n'eut pas le temps de s'enfuir. Cet assassinat souleva une nouvelle vague d'indignation.

Il faut savoir que le procureur, les juges, la majorité du corps de la magistrature aux Antilles sont des Français.

Le racisme, justement, le voilà. C'est qu'aux Antilles ceux qui jugent et condamnent sont des blancs. Ceux qui commandent sont des blancs et ceux qui doivent obéir aux ordres sont des noirs. Le colonialisme secrète en lui-même le racisme.

Et à tous les niveaux se reproduit cette situation. Les postes de direction dans l'administration sont occupés par des blancs. Les employés sont des noirs. Les rapports de chef à subordonné ne peuvent pas ne pas prendre un caractère racial. Mais d'autre part, la morgue et le mépris particuliers de ces hauts cadres français pour leurs employés antillais sont source de tensions constantes.

Un exemple entre mille.

Un chef de service à la trésorerie principale de Fort-de-France, européen bien entendu et raciste notoire, fait muter, sous l'autorité du Trésorier Payeur Général de la Martinique, autre Français et autre raciste, une employée martiniquaise dans un autre service, situé bien plus loin de son domicile. Cette mutation est en réali-

té une mesure de rétorsion contre l'employée avec laquelle le chef avait eu à plusieurs reprises maille à partir.

Voilà encore une situation banale. Un chef se venge bassement de son manque d'autorité sur une subordonnée qui ose le regarder en face.

Oui, mais nous sommes à la colonie. Et encore une fois les chefs sont blancs et les subordonnés sont noirs. Et les premiers, dans leur souci de faire vite, dans leur suffisance de chefs tout-puissants à la colonie, passent outre le statut des fonctionnaires qui exige que toute mutation soit soumise à l'approbation d'une commission paritaire. Les chefs prennent sur eux de muter l'employée noire et, dans le même temps, ils font venir deux Françaises, prétendument en mission de dépannage pour six mois, mais qu'ils installent définitivement dans la place.

L'employée a fait appel au tribunal administratif qui a dû casser la mutation. Elle a retrouvé sa place, mais les deux Françaises ne sont pas parties pour autant. L'administration leur a gardé leur poste, ceci alors que de jeunes Martiniquaises diplômées sollicitent depuis longtemps une embauche.

Il n'est pas rare non plus de voir les employeurs publier des offres d'emploi directement en France, dans le journal "Le Monde" et non sur place où des candidats antillais pourraient se présenter.

Ainsi, récemment, la Sécurité Sociale en Martinique a été prise en flagrant délit de discrimination raciale en agissant de cette façon pour le recrutement d'un informaticien. Alors que des informaticiens antillais sont à la recherche d'un emploi, la Sécurité Sociale recrute en France, alléchant les futurs candidats par des primes d'éloignement et des avantages en nature.

Mais, cette fois, les employés réagirent. Ayant découvert cette petite annonce, ils ont contraint la direction à passer la même dans la presse locale et à embaucher un Antillais.

Les hôpitaux recrutent aussi des infirmières et infirmiers en France alors qu'ils refusent l'embauche aux jeunes sortis des écoles d'infirmiers sur place.

L'académie des Antilles-Guyane fait circuler en France, et non aux Antilles, des offres de poste d'enseignement technique. Elle invite également les jeunes Français faisant leur service militaire à demander un service de volontaire à l'aide technique (VAT) pour enseigner aux Antilles-Guyane. Il n'y a aucune priorité d'emploi pour les enseignants antillais.

Le rectorat prétexte un manque d'enseignants titulaires antillais pour recruter des titulaires français. Mais il refuse systématiquement de titulariser les auxiliaires antillais qui pour la plupart sont soit réduits à effectuer des remplacements, soit ne sont pas embauchés du tout.

Un autre incident, parmi tant d'autres, s'est produit dernièrement dans une grande banque de Fort-de-France, le Crédit Martiniquais. La direction, française bien entendu, malgré le nom de la banque, après avoir promis un emploi à un cadre antillais, revenait précipitamment sur son engagement et normait à sa place un Français. L'Antillais dut attaquer la banque en justice pour obtenir gain de cause. Quelques semaines plus tard, le personnel lançait un ultimatum de huit jours à la direction pour que tous les emplois occupés par des métropolitains et non justifiables de l'impossibilité de compétences autochtones soient confiés à des Antillais. Il exigeait aussi le renvoi d'un chef de service raciste. La direction dut s'incliner devant la menace d'une grève prolongée, renvoyer le blanc raciste et embaucher des Antillais.

Dans les secteurs du bâtiment, de la métallurgie, du commerce, pratiquement tous les directeurs et les cadres sont français.

Des ouvriers d'une entreprise du Bâtiment firent grève pendant plus d'une semaine pour empêcher le renvoi du seul chef de chantier antillais de l'entreprise et son remplacement par un Français.

L'administration coloniale favorise les Français qui viennent s'installer, leur facilite les choses. Toutes les portes sont ouvertes pour qui a des relations, et les relations s'établissent vite dans ce milieu fermé réservé aux blancs. Le blanc a obligatoirement un statut privilégié et vit dans des quartiers résidentiels bien définis. Il y a maintenant en Martinique et en Guadeloupe des magasins, des cinémas, des plages presque exclusivement fréquentés par les blancs. La population d'ailleurs les évite.

Mais un facteur nouveau est intervenu ces dernières années.

De nombreuses petites entreprises sont maintenant montées par des Français. Mais elles n'améliorent en rien le marché de l'emploi local car ces chefs d'entreprise font appel à de la main d'oeuvre française. Ils casent ainsi leurs amis, parents ou relations qui cherchent à venir dans les pays du soleil.

Désormais apparaît une catégorie de petits cadres et d'employés qui concurrence directement les travailleurs antillais. Et cela apparaît aux yeux de la population comme une manifestation particulièrement arrogante de racisme et de discrimination.

Plus encore, même des petits emplois de camelots, de démarcheurs à domicile, de vendeurs à la sauvette sont désormais occupés par des blancs. Et l'on assiste au phénomène particulièrement frappant de blancs qui vendent dans les rues aux touristes des colifichets ou des souvenirs des Antilles. Cela ne peut que choquer profondément la population, d'autant plus que ces Européens bénéficient de protections évidentes, ne sont jamais inquiétés, contrairement aux petits marchands autochtones qui ont toujours maille à partir avec la police ou les gros commerçants.

Les Français qui ont ainsi trouvé un emploi s'installent. Nombreux sont ceux qui achètent des terrains et font construire. En Guadeloupe, lors d'une vente de lotissement dans la commune de Saint-François, sur 31 maisons, 17 ont été achetées par des Français. Ce fait est ressenti comme un envahissement par la population. De même, la vente de plages entières à des organismes français de tourisme fait que les Antillais n'ont désormais plus accès à ces plages devenues privées.

De banales histoires de bagarres provoquent de véritables bouffées de haine et de colère dans la population, lorsque ces bagarres ont lieu entre blancs et noirs, d'autant que les agresseurs sont le plus souvent du côté des blancs. Et ces blancs sont pour la plupart des anciens des colonies, ou des militaires venus aux Antilles pour "casser du nègre", et qui en attendant que l'armée leur en donne vraiment l'occasion, se font la main sur quelques individus rencontrés par hasard. Ces militaires d'ailleurs sont pratiquement assurés de l'impunité ou tout au moins de la plus grande bienveillance des autorités. C'est ainsi que l'année dernière en Martinique, un militaire français qui avait tiré sur de jeunes Martiniquais qui jouaient au football, et en avait tué un, comme cela, pour le plaisir, fut rapidement subtilisé par la hiérarchie militaire à la colère de la population et jugé en France si discrètement que personne n'a jamais su ce qu'il lui était advenu. Pas grand-chose sans doute.

Toujours en Martinique, la semaine dernière, un baigneur martiniquais est agressé par une dizaine de militaires français sur une plage. Ils le rouent de coups et manquent de le noyer. Ces militaires ne sont pas inquiétés. Le mois dernier, c'est un jeune maître d'hôtel martiniquais qui se faisait copieusement tabasser sur une plage par trois militaires français en civil qui voulaient violer sa compagne. Ces militaires courent encore, bien qu'ils soient parfaitement connus de la police qui a seulement contrôlé leur identité avant de les laisser partir et bien qu'une plainte ait été déposée.

Répétés à une telle cadence, ce genre d'incidents ne peut qu'exacerber les ten-

sions raciales et excéder la population. Celle-ci a le sentiment grandissant d'être chassée de chez elle, spoliée.

Dernièrement, un fait a défrayé la chronique en Guadeloupe. Un Guadeloupéen qui travaille en France achète un morceau de terre dans son pays natal, dans l'espoir de revenir s'y installer. Lorsqu'il vient en prendre possession, il s'aperçoit que quatre familles françaises ont construit une maison sur son terrain. Il est même accueilli à coups de pierres par ces Français qui revendiquent la propriété du terrain. Une telle affaire a fait scandale. Elle passe actuellement au tribunal.

C'est un des mille détails qui exaspèrent les gens et qui font peu à peu monter la tension.

Mais l'affaire qui a suscité le plus d'émotion ces derniers temps en Martinique a été l'agression, toujours par des militaires français, d'employées municipales chargées de la voirie la nuit à Fort-de-France. L'une d'elles a même été violée par un de ces individus qui circulent la nuit dans des voitures sans plaque minéralogique. Les autres employées n'ont dû leur salut qu'à la fuite.

Tous les travailleurs municipaux de Fort-de-France ont protesté contre ces agressions par une grève de 48 heures. L'indignation de la population était grande.

Dans le même temps, un dirigeant syndicaliste de la métallurgie, ouvrier à l'entreprise SOCALTRA et militant de COMBAT OUVRIER, était victime d'une provocation de la part de son patron et de son contremaître, qui voulurent le licencier.

Affrontement ordinaire entre ouvrier et patron, direz-vous.

Oui, mais le patron et le chef d'atelier sont blancs et l'ouvrier est noir.

Et pour tous les travailleurs martiniquais, ce genre d'histoires, c'est du racisme manifeste.

C'est ainsi que l'ont compris les ouvriers, et pas seulement ceux de la Socaltra, mais de toutes les entreprises de la métallurgie qui se sont mis aussitôt unanimement en grève. C'est ainsi que l'a comprise la population qui a soutenu la lutte en la voyant d'abord comme une lutte pour la dignité d'un Martiniquais face aux provocations de deux chefs blancs racistes.

La solidarité fut d'autant plus large que les ouvriers publièrent en détail les faits et gestes de ces deux chefs racistes. Ils divulguèrent leur nom, leur adresse, le numéro de leur voiture afin que chacun, dans ce petit pays, puisse les repérer. Ils dénoncèrent leur racisme par tracts et par de larges inscriptions sur les murs et les voitures de l'entreprise. Ce qui fit une très mauvaise impression sur les clients de cette entreprise française et inquiéta jusqu'à la direction parisienne.

Le patron, obligé de revenir sur le licenciement, voulut quand même infliger une mise à pied à l'ouvrier, pour le principe. Au bout de huit jours de grève, il dut céder et annuler la sanction. Désormais le patron et le chef ne pourront plus tenir le même langage arrogant en face des ouvriers martiniquais. Leur attitude a d'ailleurs depuis radicalement changé à la SOCALTRA.

Mais c'était aussi un avertissement à tous les racistes. Et c'est ainsi que l'ont compris les autres patrons français de cette zone industrielle de Fort-de-France.

Ainsi, tous les incidents qui opposent blancs et noirs, aussi banals soient-ils, prennent désormais inévitablement une tournure raciale. C'est que tout cela se passe sur un fond de contrainte et d'oppression qui est celui du colonialisme.

La Martinique et la Guadeloupe sont quadrillées de casernes. La gendarmerie a organisé un véritable réseau d'indicateurs et de mouchards à travers tout le pays.

Les gendarmes interviennent particulièrement contre les jeunes, lorsqu'ils les trouvent isolés ou lorsqu'eux-mêmes se trouvent en nombre. Leur brutalité, leur arrogance indisposent la population. Les jeunes les haïssent sans exception. Et il n'est pas rare que lors de la surveillance d'un match de football un peu animé, quelques gendarmes reçoivent des pierres ou des bouteilles lancées par des mains anonymes. Il arrive même, et cela à plusieurs reprises, ces temps derniers, que des gendarmes isolés et en maillot de bain sur des plages soient copieusement rossés par une bande de jeunes qu'ils avaient malencontreusement provoqués.

En général, les gendarmes restent discrets sur de telles affaires, mais elles font rapidement le tour du pays.

Les gendarmes notent officiellement dans leurs comptes-rendus que leurs rapports avec la population se détériorent très rapidement, surtout en zone urbaine. Il est certain que si les gendarmes mènent la vie dure aux jeunes des quartiers pauvres de Pointe-à-Pitre ou de Fort-de-France, ces derniers le leur rendent comme ils peuvent.

Dans le domaine de l'information, là aussi, c'est le règne de la censure et du mépris pour la population.

Les téléspectateurs martiniquais et guadeloupéens n'ont qu'une seule chaîne de télévision, c'est F.R.3. Et si, grâce au journal télévisé, chacun aux Antilles connaît l'emplacement exact du dernier bouchon sur l'autoroute de l'ouest dans la région parisienne, par contre personne ne peut dire ce qui se passe dans les îles voisines des Caraïbes, pourtant toutes proches.

Rares sont les informations qui parviennent de ces pays voisins. Il faut qu'un ministre français les visite pour que quelques nouvelles parviennent à filtrer en contrebande.

Si la majorité des émissions sont retransmises de France, une sélection est par contre effectuée dans leur choix. Sélection très restrictive, bien sûr, qui bannit obligatoirement tout ce qui pourrait être considéré comme trop avancé ou trop suggestif pour une population colonisée.

C'est ainsi que le feuilleton "Racines", qui est passé en France et que chacun a pu voir en 1978, n'a pas été retransmis aux Antilles en même temps. Pourquoi ? Parce qu'il était jugé comme trop subversif pour les populations des Antilles et interdit d'antenne. Il a fallu tout un mouvement de protestation, des manifestations, des démarches, la mobilisation de l'ensemble des organisations de gauche et des syndicats pour que les spectateurs antillais puissent enfin le voir. Il est finalement passé, il y a exactement quatre mois, avec donc près de deux ans de retard sur la France. Mais ce ne fut pas sans peine.

D'ailleurs, cette histoire de l'esclavage, toute édulcorée qu'elle fût, a suscité un intérêt passionné dans la population.

A l'heure du passage du feuilleton, il n'y avait effectivement plus personne dans les rues, chacun se trouvant à ce moment devant un poste de télévision.

La gauche locale n'a pratiquement aucun droit d'antenne. Par contre les politiciens de droite s'étalent complaisamment sur les ondes et le moindre individu venant de France, qu'il soit obscur sous-fifre d'une administration quelconque ou artiste totalement inconnu, a droit aux honneurs de la télévision. Parce qu'il est Français.

Cela irrite profondément les gens.

Voilà donc la situation qui entretient et cultive les multiples tensions raciales aux Antilles. Dans un tel contexte, entretenu de fait par le pouvoir, les incidents prennent immédiatement une tournure raciale.

Mais pour les autorités, ces tensions raciales n'existent pas. Les autorités coloniales se refusent à les reconnaître. Elles les nient obstinément. Dans des "départements français" comme le sont la Martinique et la Guadeloupe, il ne saurait y avoir ce genre de problème. Il n'y a pas de racisme aux Antilles, affirment-elles. Tout au moins de la part des blancs.

Lors de l'affaire des employées municipales agressées par des militaires blancs, le procureur de la république a publiquement protesté contre toute présentation raciale des faits. Il a même ouvert une information pour diffusion de fausses nouvelles. Le patron de la SOCALTRA a publié dans la presse un communiqué niant le caractère raciste du conflit qui l'avait opposé à son ouvrier.

Pour les responsables de la colonie, il est normal que les noirs soient sous la dépendance des blancs. Cela n'est pas du racisme. Il est normal que les chefs soient blancs et les subordonnés noirs. Il est normal que tous les juges, tous les hauts responsables de l'administration, et le préfet lui-même, soient blancs. Il est normal que tous les ouvriers de la canne, toutes les bonnes, tous les chômeurs soient noirs.

Il n'y a pas trace de racisme dans une telle situation. C'est dans l'ordre normal des choses de la colonie.

Par contre, lorsque les noirs ripostent, il n'y a pas de doute, là, c'est du racisme.

Après les affaires des lycées de Baimbridge et de Trinité, ce sont les jeunes Guadeloupéens et les jeunes Martiniquais qui ont été taxés de racisme par le préfet et ses acolytes. Ce sont eux, et non les blancs qui les avaient agressés, qui ont été interrogés par la police, inquiétés, inculpés. Comble de l'ironie, il s'est même créé à cette occasion une Ligue contre le Racisme, destinée à protéger les blancs aux Antilles ! Et cette ligue est présidée par quelques valets locaux du colonialisme, cette fois par contre noirs, acharnés défenseurs de la départementalisation.

Mais le procureur de la république peut bien publier tous les communiqués qu'il veut, la réalité des Antilles, c'est que le peuple est noir, et que ceux qui l'oppriment, juges, gendarmes, patrons, chefs, sont blancs. Le racisme commence d'abord là. Il est inséparable du système colonial. Colonialisme et racisme vont de pair, ici, et l'un s'appuie sur l'autre.

CAMARADES !

En revendiquant le droit de vivre dans leur pays, et d'y travailler, les populations des Antilles ne font qu'exprimer un désir légitime, un droit qui leur est dénié par le colonialisme français. L'irritation, puis la haine, engendrées par l'écrasement et l'humiliation permanents du système colonial, ne pouvaient qu'aboutir à la révolte contre ce système. Mais c'est le colonialisme lui-même qui a déposé les premiers ferments de la violence qui couve aujourd'hui au sein des populations antillaises. Les ferments de cette violence, ce sont l'émigration, le chômage, la mainmise des Français sur tous les postes de commande, la formation d'une colonie blanche privilégiée, la misère d'une large fraction de la population, les agressions racistes ; voilà les ferments réels de cette violence. Agressés moralement et physiquement par le système colonial et ses défenseurs, les peuples des Antilles aspirent de plus en plus à se débarrasser de ceux qui les oppriment et les humilient.

Les premiers pas dans cette voie sont en train d'être franchis. Mais la colère ne fait que monter. Le pouvoir colonial français apparaît encore sûr de lui.

Mais ses dirigeants savent bien, eux, que le pouvoir blanc aux Antilles n'est pas viable, et qu'un jour ou l'autre, et peut-être un jour très proche, les peuples des Antilles les chasseront de leurs pays.

Camarades,

Malgré les dires du président de sa république, l'impérialisme français est loin d'être libéral et avancé ; la Martinique et la Guadeloupe en seraient un exemple, s'il le fallait.

En effet, alors que les îles du golfe des Caraïbes, voisines de la Guadeloupe et de la Martinique, ont presque toutes accédé à l'indépendance (récemment c'était encore le cas pour deux d'entre elles : la Dominique et Sainte-Lucie), l'impérialisme français quant à lui s'accroche pour l'instant à ses anciennes possessions coloniales des Antilles, rebaptisées depuis 1946 "Départements d'Outre-Mer".

Depuis quelques années, on assiste même à l'arrivée en nombre de Français métropolitains qui s'installent aux îles. Au point qu'un parti d'opposition pourtant relativement modéré comme le Parti Progressiste Martiniquais d'Aimé Césaire, en est arrivé à dénoncer cette situation qu'il a qualifiée de "génocide par substitution" du peuple antillais.

"Génocide", la formule peut sembler extrême et à tout le moins impropre. Car il ne s'agit pas d'une destruction ouverte de la population des Antilles. Non que l'impérialisme français n'en soit pas capable. Il a déjà fait ses preuves dans ce même golfe des Caraïbes, baptisé ainsi naguère du nom des habitants de ses îles et qui n'a plus aujourd'hui de "caraïbe" que le nom. Car c'est à la suite du débarquement des Français aux Antilles, aux tous débuts de la colonisation, que la population autochtone, caraïbe, fut totalement exterminée des îles ou rejetée à la mer, au point qu'il n'en reste plus trace ni en Guadeloupe ni en Martinique.

C'est bien par un génocide qu'a commencé l'histoire des Antilles dites "françaises", c'est par un autre génocide qu'elle a continué. Car c'est pour remplacer la population caraïbe ainsi exterminée, que les colonisateurs français se lancèrent, avec d'autres, il est vrai, dans le commerce et la déportation de centaines de milliers d'esclaves, dépeuplant les côtes africaines pour assurer la main d'oeuvre des planteurs blancs, et pour le plus grand profit des armateurs et des banquiers de Nantes, Bordeaux et Paris.

Mais il peut y avoir des façons plus insidieuses de faire disparaître un peuple. Le sort réservé par l'impérialisme français en Nouvelle-Calédonie, à la population canaque dépossédée de ses terres, refoulée dans les petites îles, et qui n'est même plus majoritaire sur son propre sol, est une illustration de celui qui pourrait être fait demain à la population antillaise.

Comment donc qualifier, sinon de génocide, le procédé qui, pour maintenir la mainmise française métropolitaine sur les îles, consiste à encourager, favoriser la venue et l'implantation de toute une population européenne d'affairistes, de cadres, de fonctionnaires, cependant que les Noirs Antillais petit à petit quittent leur pays pour aller grossir la main d'oeuvre immigrée en France. Certes, cela se passe sans violence ouverte ! Il n'y a qu'à laisser faire les lois du capitalisme et le chômage !

C'est ainsi qu'en Martinique, les métropolitains qui étaient de l'ordre de dix mille en 1970, seraient passés à 40.000 en 1976, selon les chiffres avancés par le Parti Progressiste Martiniquais. Parallèlement, la population d'origine antillaise, malgré une progression démographique certaine, contrainte à l'exil par le chômage, n'augmenterait plus, le rythme des départs vers la métropole compensant presque celui des naissances. Pour Aimé Césaire :

"L'équilibre traditionnel de la vie locale est doublement menacé. C'est peut-être un dessin schématique - dit-il - mais d'ici 25 ans, il n'y aura plus de Martiniquais dans l'île".

D'ici 25 ans, bien des choses auront pu se passer. Mais le processus que décrit Aimé Césaire est bien réel. Et il se passe la même chose en Guadeloupe. C'est bel

et bien la destruction progressive mais systématique du peuple antillais qui se prépare. S'agit-il d'une opération consciencieuse, avouée de la part du colonialisme français ? Consciencieuse, peut-être, mais avouée, bien sûr que non. Comment le serait-elle puisque le gouvernement jure ses grands dieux qu'il n'y a plus de colonies, qu'il n'y a plus que des départements français, où il s'agit de réaliser la départementalisation complète.

Mais derrière l'hypocrisie des discours officiels, le problème est que les lois du système colonial aidant, tout concourt à vider les Antilles de sa population d'origine, principalement de ses jeunes, et à imposer à cette population une minorité sans cesse croissante de "colons" blancs qui font figure de privilégiés.

Il n'est pas dit d'ailleurs que, dans la tête de quelques hauts fonctionnaires, anciens de la Coloniale, de quelques politiciens nostalgiques de l'Algérie, l'idée n'ait pas germé que l'implantation d'une forte minorité de colons blancs aux Antilles ne soit pas sans présenter de l'intérêt, ne serait-ce que pour disposer sur place d'une masse de défenseurs inconditionnels et obligés de la présence administrative et policière de la France. Or la population blanche n'est pas loin de représenter maintenant 10% de la population antillaise.

Car, et ce n'est pas le moins scandaleux de la situation, alors que la population noire des Antilles est contrainte par le chômage de s'exiler en Europe, les Européens viennent aux Antilles y faire des affaires. Pour eux, il y a du travail, et de solides bénéfices à réaliser.

Alors, chaque année, ils s'installent plus nombreux dans le commerce, les affaires : contremaîtres, cadres ou petits patrons. Comme la camarade l'a dit précédemment, l'administration, elle aussi, fait montre de sa prédilection pour le personnel blanc, dont elle encourage la venue, sous les prétextes les plus divers. Le plus courant consiste à avancer que, même à qualification et diplômes équivalents, le Français serait plus compétent.

Quoi d'étonnant puisque tous les postes de direction sont quasiment aux mains des blancs et que ceux-ci sont le plus souvent attachés à défendre avant tout les privilèges de leur caste ? En fait, c'est le règne des amicales entre Européens, bien souvent anciens des colonies qui, après l'Indochine et l'Algérie, se retrouvent dans ces dernières colonies que sont les Antilles, bien décidés à se serrer les coudes et à se faire une place au soleil.

Sans compter que les Français, anciens d'Algérie ou d'Indochine, ne peuvent manquer de trouver les appuis voulus au sein de l'administration locale, elle-même constituée en bonne part d'anciens cadres coloniaux. Et de toutes façons, toute la politique des gouvernants français aux colonies a été d'œuvrer à la constitution et à l'implantation d'une administration qu'ils souhaitent toute dévouée aux intérêts de l'impérialisme français. Pour cela, il fallait que son personnel, et essentiellement ses cadres, soient différents de la population autochtone, il fallait qu'elle se considère, si possible, comme supérieure à la population locale. C'est ainsi que l'administration coloniale a été le pilier autour duquel s'est développée une caste de privilégiés métropolitains.

Je voudrais citer ici un document qui est sans doute ancien puisqu'il a trente ans (il date de 1951), mais qui est, à mon avis, bien significatif de l'état d'esprit en vigueur dans une partie de l'administration coloniale et notamment chez les plus hauts cadres. Il s'agit de "la lettre des 18". C'est une lettre ouverte rédigée par la quasi-totalité des chefs de service métropolitains en Martinique. Et ce document a le mérite, si l'on peut dire, d'étaler sans fard les préjugés et le mépris affichés par les hauts cadres de l'administration française aux Antilles à l'encontre de la population des îles.

C'est en termes plus que racistes que cette lettre réclame un traitement de faveur pour les fonctionnaires français en poste en Martinique, étant donné leur si-

tuation - je cite - "d'éléments de choc" travaillant dans un pays lointain, malsain et arriéré, dont il leur fallait faire un département français.

Entre autres arguments pour justifier leur demande de privilèges, les signataires n'hésitaient pas à affirmer qu'un fonctionnaire métropolitain ne peut, - je cite - "supporter de vivre, lui et sa famille, dans une case, habitat normal de la grande masse de la population, qu'il doit faire face à des charges de nourriture qui lui sont spécifiques, car les produits locaux (fruits à pain, ignames) sont trop pauvres en valeur nutritive et ne peuvent convenir à l'Européen". Enfin, qu'il lui faut veiller particulièrement - je cite - "à son vestiaire, d'où des frais supplémentaires d'autant plus élevés qu'il transpire plus facilement que le natif du pays et doit changer plus fréquemment de vêtements", etc..., etc...

Ce document, publié dans un journal de la Martinique, fit scandale dans la population antillaise. Mais que croyez-vous que fit le gouvernement français ? Il accorda bien volontiers à ses fonctionnaires ce qu'ils demandaient. C'est de cette époque que date la prime de vie chère de 40%, accordée dans un premier temps exclusivement aux fonctionnaires français en poste dans les départements et territoires d'outre-mer. Cette prime discriminatoire applicable uniquement aux fonctionnaires métropolitains fut étendue finalement plus tard à tous les fonctionnaires en poste dans les DOM-TOM. Mais il fallut pour cela que les fonctionnaires autochtones se battent.

On voit sur quelles bases les gouvernements français ont recruté et sélectionné leur administration dans les prétendus départements français des Antilles. Et le gouvernement français n'a pas une attitude différente aujourd'hui. Les 150.000 fonctionnaires métropolitains actuellement en poste dans les territoires et départements d'outre-mer bénéficient toujours de la priorité à l'embauche, sous prétexte de leur "haute technicité", par rapport à leurs collègues originaires des Antilles ou de la Guyane, contraints, eux, de travailler en France et sans avantages particuliers, quel que soit leur désir de retourner au pays.

Il y a bien discrimination raciale aux Antilles. La politique du gouvernement français n'est pas neutre comme il le prétend. Son administration est raciste et il la cautionne. Pendant qu'il laisse se renforcer le camp des blancs aux Antilles, sa seule politique a été de favoriser l'émigration noire vers la capitale.

Ce n'est pas que le gouvernement français n'avait pas les moyens de créer sur place des emplois en nombre suffisant, de développer les industries nécessaires à la vie économique des îles.

Non, mais au lieu de cela, ce sont 150.000 personnes pour les deux îles, soit plus de la moitié de la population noire en âge de travailler, qui sont au chômage. Pour subsister sur place, pas d'allocation-chômage, malgré les déclarations gouvernementales sur la départementalisation complète. Les municipalités disposent seules d'un fonds de chômage, prélevé d'ailleurs sur la Caisse d'Allocations Familiales, qu'elles peuvent utiliser pour embaucher les chômeurs à l'entretien des routes, au service de nettoyage. Mais est-il besoin de dire que seule une petite minorité de chômeurs en bénéficie, et encore épisodiquement, à la veille d'élections.

Ce n'est que maintenant, par suite de la crise, et parce que le chômage se développe en métropole, que le gouvernement envisage de financer un peu plus l'aide au chômage aux Antilles, de façon peut-être à essayer de ralentir l'émigration économique vers la métropole. Mais ce n'est pas encore fait.

De toutes façons, le chômage est plus grave aux Antilles que dans les pays industrialisés. La situation coloniale a encore renforcé là-bas les traits propres à toutes les économies capitalistes. La destruction de la production pour les besoins locaux a réduit les Antilles à un vaste marché. Les usines, les chantiers ferment à la complicité du gouvernement. Pourtant, il y aurait des écoles, des logements à construire ! Il y aurait de quoi employer tous les bras ! Mais ce ne sont pas les

besoins de la population qui sont pris en compte. Alors, le manque de travail ne laisse le plus souvent pas d'autre choix aux jeunes Antillais que de partir grossir les rangs de la main d'oeuvre immigrée en France. Et cela a été, jusqu'à maintenant, une politique délibérée du gouvernement français de les aiguiller de toutes les manières possibles dans cette direction. Il fallait que les départements d'outre-mer, après avoir subi le pillage effréné de leurs richesses, sachent tirer profit, selon la philosophie gouvernementale, de leur "potentiel humain". Tout a été mis en oeuvre : préparation dans les C.E.T. ou au service militaire, de C.A.P. n'ayant de débouché qu'en métropole, concours administratifs dans les PTT ou les douanes, dont la réussite impliquait automatiquement une nomination en France. Et pour ceux qui n'avaient d'autre moyen, le BUMIDOM, organisme subventionné par les fonds publics, organisait le voyage, aller simple, pour tous ceux qui souhaitaient venir travailler en France.

C'est ainsi qu'à un titre ou à un autre, la politique gouvernementale a incité plus de 10.000 Antillais chaque année, à quitter leur pays pour s'installer en France. Au total, il ne doit pas y avoir moins de 300.000 personnes, c'est-à-dire presque autant que la population de chacune des deux îles, qui se sont établies en métropole, pour la plupart au cours des quinze dernières années.

Alors, d'un côté, les autorités coloniales s'entendent comme larrons en foire pour favoriser le développement d'une communauté blanche de privilégiés, de l'autre, une économie dont le sous-développement s'amplifie et une population contrainte à l'exil. Et le gouvernement français serait impuissant ? Il est impuissant parce qu'il est dans le camp de ceux qui profitent de la situation, il est même directement à leur service et à leurs ordres. Car ce sont des capitalistes bien français qui ont tiré profit et continuent de tirer profit du pillage antillais.

La montée actuelle de la colère est sans doute la conséquence directe de l'arrivée massive de petits blancs aux Antilles. Mais si aujourd'hui, les Antilles sont partagées entre deux communautés, celle de couleur dont la majorité vit dans la pauvreté, et la communauté blanche composée pour l'essentiel de petits et moyens privilégiés, c'est parce que d'autres blancs, des Européens qui n'ont peut-être jamais mis les pieds aux Antilles, se sont constitué des fortunes en mettant en coupe réglée la richesse des îles.

L'impérialisme français ne s'est pas maintenu jusqu'à présent aux Antilles tout simplement histoire de transformer ces îles en "Vitrine de la France" dans cette région du monde. Ça, c'est pour la galerie et les discours électoraux.

Il y a des gens, en chair et en os, qui ont profité et qui profitent encore des Antilles et de l'exploitation de ses travailleurs. Les privilèges des uns sont directement liés au système colonial. D'autres sont tout simplement des sociétés anonymes qui règnent en vertu des seules lois du capital. Ceux-là sont peut-être prêts à faire défendre leurs intérêts par des états indépendants. Mais tant que le système colonial est en place, c'est leurs intérêts à ces gens-là que préfets, gendarmes et fonctionnaires français défendent.

Il y a, bien sûr, les traditionnels békés, les descendants des planteurs blancs, ceux qu'on appelle les 10 familles en Martinique. C'est à eux qu'on pense d'abord. Près de 3.000 en Martinique, ils sont quasi-inexistants en Guadeloupe, d'où ils ont été éliminés en grand nombre au moment de la révolution française. Les békés de Martinique ont en main l'essentiel des terres, de la production de canne, de banane et d'ananas. Ils dominent donc toute l'activité économique de l'île. Leurs capitaux ont remplacé leurs ancêtres en Guadeloupe, où ils concurrencent les capitaux français. Les terres, les sucreries, l'import-export, les super-marchés sont quasi tous aux mains des capitaux békés en Martinique comme en Guadeloupe. L'immobilier aussi : de nombreuses terres cultivées ont vu s'élever depuis peu des lotissements. Pour couronner le tout, le lobby des blancs créoles règne en maître à la chambre de commerce de la Martinique. Une telle classe est donc à même, sinon de dicter sa politique à l'administration coloniale, du moins d'obliger celle-ci à tenir compte de ses in-

térêts.

Mais les békés seraient bien peu de chose, s'il n'y avait pas les capitalistes français bien sûr, mais aussi belges, hollandais qui ont investi dans les îles.

Derrière une petite société locale, bien anodine en apparence, la SOCALTRA, do a parlé la camarade précédemment, qu'y a-t-il ? Eh bien, c'est Creusot-Loire qui s'est implanté sous ce nom en Martinique, de même qu'en Guyane. Et en Guadeloupe, qui se cache derrière les sociétés anonymes qui dirigent la plus grande partie de l'économie ? L'un des actionnaires les plus connus de l'importante société sucrière la SIS, est le baron Empain. On est là, pourtant, dans un domaine aux antipodes de l'atome, domaine - entre autres - sur lequel règne le baron, ici, en France. Mais partout où il y a des profits à glaner, on retrouve les mêmes puissants capitalistes. Et ceux-là, ce n'est pas auprès de l'administration locale, mais au gouvernement même qu'ils ont leurs entrées et ils sont servis directement.

Tout un tas de réactionnaires ont vraiment beau jeu de dénoncer l'aide et les subventions à l'économie antillaise que verse le trésor public ! Il paraît que l'aide de aux Antilles coûte plus cher au budget qu'elle ne rapporte ! Giscard aurait même déclaré, à propos des DOM-TOM, lors d'un conseil des ministres, quand il n'était core que chef des finances, "voilà des danseuses qui nous coûtent cher!"

Les gouvernants ont vraiment beau jeu d'invoquer le colossal déficit des échanges extérieurs des Antilles, les exportations de produits locaux couvrant à peine un tiers des importations, déficit compensé pour l'essentiel par les dépenses de la métropole ! Les partisans de la départementalisation, bien sûr, tirent argument de cette aide pour justifier le maintien de la situation coloniale, soi-disant du point de vue des Antillais eux-mêmes. Ils ne manquent pas d'un certain aplomb ! Comme l'aide de la France était au service de la population des Antilles elle-même. L'argent combien généreuse de la métropole, sortie de la poche des contribuables de France, finit par aboutir pour l'essentiel dans la poche d'un petit nombre de capitalistes en grande partie métropolitains, d'ailleurs.

Pas tout, car le système colonial a aussi ses propres dépenses de fonctionnement. Et on a vite fait de comptabiliser comme dépense de la métropole vers les Antilles les payes des C.R.S., de l'armée, des fonctionnaires coloniaux. Et les gardes mobiles envoyés récemment en renfort pour le maintien de l'ordre en Martinique font partie de l'aide généreuse de la France à la population antillaise. Le système colonial entretient un appareil administratif, militaire, répressif, hypertrophié. D'autre part, on tue les initiatives locales de développement de la production, même pour les produits de consommation de première nécessité, les intérêts des négociants de l'import-export s'y opposent. Même les fruits et légumes sont dans l'immense majorité des produits importés de la métropole ! Et si les petites entreprises se développent cependant, ce sont des blancs qui les montent.

Un blanc, s'il est bien vu des autorités coloniales, ancien colonial lui-même fonctionnaire, aura toutes les facilités pour monter son affaire. Avec un tout petit capital au départ, il lui est possible de se lancer dans l'immobilier par exemple. S'il a des connaissances dans l'administration, il lui est possible d'acheter des terres en bord de mer, de celles qui appartiennent à l'Etat, pour pas cher, puisqu'il s'agit de développer l'industrie touristique. L'Etat lui prêtera même moitié de l'argent nécessaire à la construction d'un hôtel, à un tarif avantageux de 5%, et lui offrira même par-dessus le marché une prime de 10%. Et pour peu qu'il ait des appuis bien placés, son hôtel sera ensuite classé 4 étoiles, et il pourra même, pourquoi pas, y ouvrir un casino.

C'est ainsi que le système colonial développe tout-à-fait artificiellement quelques secteurs de l'économie, et parallèlement nourrit, à l'abri des gros profits tout un tas de petits parasites. Les Antilles sont devenues des îles "assistées" soit, mais c'est une assistance qui les ruine.

Comment s'étonner, dans de telles conditions, que les relations interraciales

soient plus tendues que jamais. Et il faut tout le culot, le cynisme, l'inconscience d'un DIJOU, pour incriminer les Antillais.

Quand DIJOU déplore "la montée inacceptable du racisme en Martinique", c'est lui le raciste ! Il reprend la rengaine de tous les colonialistes, de tous les racistes pour qui un noir qui se bat contre l'oppression raciale et nationale, est un raciste. Mais c'est l'état que sert DIJOU qui est raciste. C'est l'état français qui sécrète le poison du racisme comme il entretient et protège l'oppression coloniale.

A ce propos, le point de vue que le dernier secrétaire général pour l'administration des DOM, Jean-Emile Vié, expose dans son livre "Faut-il abandonner les DOM ?" est fort significatif de l'attitude des pouvoirs publics face au racisme. Dans le chapitre de cet ouvrage consacré à "L'ordre public, la sécurité civile", il fait les remarques suivantes :

"Dans les DOM, le maintien de l'ordre public présente des caractéristiques particulières. La première est la possibilité de voir dégénérer en bagarre raciale le moindre incident. Si une voiture heurte une autre voiture en métropole, et s'il n'y a pas de grave accident de personne, il s'agit d'un événement mineur. Dans les DOM si deux automobilistes ne sont pas de même race, ni de même couleur, l'affaire peut s'aggraver. La police ou la gendarmerie doit intervenir le plus rapidement possible pour éviter tout incident..." Il ajoute même : "La police et la gendarmerie doivent être d'autant plus rapides et efficaces dans leur intervention qu'un incident qui s'amplifie requiert l'arrivée de renforts, qui s'ils doivent avoir une certaine importance ne peuvent venir que de métropole, ce qui suppose, si l'alerte n'a pas été donnée en temps utile, des délais d'acheminement assez longs".

C'est bien toute la politique de l'appareil de l'état français qui est raciste ! Car elle consiste à tenter de maintenir par la force, la répression s'il le faut, un état social fondé sur l'inégalité, l'injustice, l'oppression d'un peuple par un autre. Et pour cela les DIJOU et les gouvernants français sont prêts à s'appuyer sur les pires préjugés des petits blancs d'origine métropolitaine, dont bon nombre sont venus aux Antilles en conquérants, prêts à parler en maîtres. C'est ainsi que le colonialisme français encourage les plus virulents d'entre eux à défendre bec et ongles leur situation de petits privilégiés du régime ; car, demain, il sait qu'il en aura peut-être besoin comme troupes pour défendre son régime si ses troupes régulières ne lui suffisent plus. Alors aujourd'hui il les défend, les protège, couvre leurs petites combines, et il justifie leurs actes racistes.

Déjà par le passé, les troupes françaises sont intervenues à plusieurs reprises pour mater des émeutes populaires qu'avaient déclenchées des actes racistes. En Guadeloupe en 1967, c'est une véritable révolte que les forces de l'ordre avaient écrasée en mitraillant la foule et en faisant officiellement plus de 40 morts et de 400 blessés.

Est-on aujourd'hui à la veille de nouveaux événements comme en 67 aux Antilles ? Ce qu'on peut constater, c'est que le climat change, que la population noire de Martinique a déjà montré à plusieurs reprises qu'elle était prête à répondre au coup par coup, qu'elle n'acceptait plus les actes racistes. Et en Guadeloupe, le problème se pose à peu près dans des termes identiques.

L'attitude des mouvements politiques antillais reflète cette radicalisation. Au sein du Parti Progressiste Martiniquais, la fraction radicale rue dans les brancards, dénonce la mascarade de la participation au conseil général, au point que le libéral modéré Aimé CESAIRE durcit le ton lui aussi et se déclare pour la première fois partisan de l'indépendance. En Guadeloupe, l'attentat contre le conseiller général d'extrême-droite VIVIES, semble bien signaler qu'au moins un groupe nationaliste a décidé d'en passer aux actes terroristes. Et on peut penser que les groupes nationalistes existants ne vont pas manquer de tenter d'exploiter la situation actuelle et de tenter de créer autour d'eux, sur des objectifs anti-européens, un mouvement racial

d'opposition contre les blancs.

Il est on ne peut plus légitime que la population des Antilles engage le combat contre l'oppression coloniale et nationale qu'elle subit de la part de l'impérialisme français, et les révolutionnaires prolétariens de France, bien sûr, sont totalement solidaires de la population antillaise sur ce terrain, même si cette lutte doit reprendre et intégrer les aspirations bien légitimes de la population envers son identité nationale et contre l'oppression raciale. Les révolutionnaires socialistes prolétariens aux Antilles peuvent donc sans hésitation prendre la tête des luttes de la population antillaise, pour secouer le joug colonial, conquérir le droit à décider elle-même de son sort, y compris si cette lutte met aux prises des adversaires que la couleur de la peau distinguera.

Il n'est pas possible que la lutte n'ait pas ce caractère, dans un pays qui a subi pendant plusieurs siècles le joug des blancs. Cette lutte est totalement légitime.

Mais la lutte pour l'émancipation nationale de la population des Antilles ne peut pas être laissée à la direction des organisations nationalistes antillaises, guadeloupéennes ou martiniquaises. Il ne faut pas qu'elles soient les seules à exprimer ce sentiment national, et à le traduire politiquement. Car ces organisations, si elles proposent à la population antillaise de se battre pour mettre fin à la domination blanche et au racisme, ne lui proposent finalement pas d'autre programme que celui d'établir un régime politiquement indépendant de la métropole coloniale. Mais pas de se battre pour mettre un terme définitif à toute oppression et à toute exploitation, car les organisations nationalistes ne se battent pas pour la suppression des classes sociales.

L'indépendance politique dont jouissent la plupart des autres îles de la Caraïbe, si elle est un acquis considérable pour les peuples qui ont enfin arraché le droit de se gouverner eux-mêmes, n'a pas mis fin aux inégalités ni aux injustices, car elle n'a pas mis fin à la domination d'une classe sur une autre ; elle n'a pas mis fin à la domination de la bourgeoisie antillaise sur le prolétariat de ces pays, et bon nombre de ces régimes sont restés, comme auparavant, des dictatures d'une minorité, contre la majorité de la population.

C'est pourquoi les révolutionnaires antillais n'hésitent pas à exprimer les revendications et les aspirations de la population antillaise, telles qu'elles s'expriment aujourd'hui.

Bien sûr, les révolutionnaires prolétariens des Antilles, s'appuyant sur le prolétariat des Antilles, mènent cette lutte par des moyens différents de ceux des nationalistes. Ils s'adressent en priorité à la classe ouvrière antillaise, en défendant par la parole, et en pratique, la nécessité d'une organisation politique indépendante - indépendante de la bourgeoisie grande et petite, même noire - pour les travailleurs antillais.

Et nous, les révolutionnaires socialistes de France, nous nous devons d'être entièrement solidaires de la population noire des Antilles, quelles que soient les formes de lutte qu'elle adoptera. Si la population noire, parce qu'elle aspire à se débarrasser de l'oppression, se bat contre les Européens, et contre leur présence, non seulement nous devons être solidaires de sa lutte, mais nous pensons qu'elle est légitime et entièrement justifiée. Les esclaves n'étaient pas racistes lorsqu'ils se battaient contre les planteurs blancs qui les opprimaient.

Un peuple qui en opprime un autre n'est pas un peuple libre. Et le prolétariat de France ne peut conquérir sa liberté que s'il combat aux côtés des autres peuples opprimés, surtout quand c'est son impérialisme, l'impérialisme français, qui est l'oppresseur.